

samedi 6 janvier 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

1- ET SI ON REPARLAIT DU « BOUQUET » ?

Le « bouquet » devait être offert par Mgr Fellay à Ratzinger dès l'objectif atteint fin octobre. Puis l'abbé Lorans nous annonça triomphalement¹, le 25 novembre 2006, que « dans quelques jours » la lettre serait envoyée. Et puis et puis... nous sommes le 6 janvier 2007, et le plus grand silence règne. Les fleurs du « bouquet » seraient-elles fanées ? la « gerbe magnifique » des 2,5 millions de chapelets est-elle au « congélateur », mise au frais en attendant la sortie médiatiquement programmée du *Motu Proprio* ? La date du « coup d'envoi » par Mgr Fellay dépend-elle du retard de Ratzinger ? A moins que ce ne soit l'inverse et qu'il faille attendre que la mise en condition, le *chambrage* des fidèles de Mgr Lefebvre soit jugé à point ? Tout cela est sordide et montre, - comme l'avait dénoncé le tract² des fidèles de Mgr Lefebvre que nous avons diffusé dès la fin août 2006 - qu'avec le « bouquet » nous sommes dans le domaine de l'évènementiel (la création d'événement promotionnel), du marketing et de la communication politicienne des plus machiavéliques. Tout cela n'a rien à voir avec la prière à la Très Sainte Vierge, et avec le « Ciel » On se moque de Dieu ainsi que des fidèles et des clercs qui prient, tout cela est honteux. Le terme de « libéralisation » de la Messe est révélateur puisque, disent-ils, le « libéralisme » est un péché... En réalité, ils veulent la « libéraliser » tout en continuant à la faire dire par des « prêtres » invalides (il faut juger au « cas par cas » selon Avrillé) pour introduire la confusion de faux prêtres prétendument valides autorisés à dire la vraie messe. En vérité, la libéralisation de la messe c'est le libertinage de la Messe aux mains d'un Sacerdoce invalide. Voilà où conduit la confusion à laquelle conduit l'oubli assourdissant de la validité des sacrements et des sacres. Quel aveuglement que ce premier châtement de la Direction de la Fraternité ! Ce mépris de la vérité catholique, de l'œuvre de Mgr Lefebvre et des fidèles est typique des arcanes du Vatican où il faut aller chercher l'origine de cette idée de manipulation des fidèles.

Ainsi, on va de « petit miracle » en « petit miracle ». Ce qui montre que c'est coordonné. Cette supercherie est faite pour conditionner les fidèles, recette classique par des canaux masqués pour berner les gens de l'extérieur. Et, autre prodige à la veille du Congrès *Si si No no* à Paris, le 4 janvier 2006, un « petit miracle » survient. Pour accompagner le Congrès, comme par enchantement, *Le Figaro* titre « *Les traditionalistes obtiennent 'leur' messe* », mais n'annonce rien de vraiment nouveau sinon l'écho. On en parle, puis on en parle plus, puis on en reparle, nous sommes en présence d'une opération de conditionnement des esprits, de préparation psychologique des fidèles pour créer l'émotion, mettre l'esprit en attente d'une annonce fracassante. Jamais Mgr Lefebvre n'eût accepté, ni même simplement envisagé, que son œuvre puisse ainsi se prêter à une pareille opération de manipulation, à une semblable supercherie. Cette opération marketing du « bouquet » n'a pu être concoctée que dans les officines vaticanes et ensuite relayée au sein de la FSSPX par des canaux masqués d'infiltration tels que Mgr Lefebvre les a si bien décrits dans « *Ils l'ont découronné* ». C'est par cette technique – parfaitement annoncée au 19^{ème} siècle et exécutée lors du Concile que Rome est devenue – comme il l'a dit – le siège des anti-Christes et qu'ils ont perdu la Foi. A la lecture de « *Ils l'ont découronné* » comment ses disciples peuvent-ils tomber dans un piège aussi grossier sinon parce que sa tête, en Suisse comme en France, a été entourée par des infiltrations savamment dosées comme au temps des derniers papes du « *non possumus* ».

2- UNE SUPERCHERIE PREMEDIATEE DES AVRIL 2006 – LES FAITS

Les faits ne cessent de s'accumuler depuis des mois sur la supercherie du « Bouquet »-*Motu Proprio* dont les phases de préméditation commencent désormais à apparaître au grand jour. Nous ajoutons de nouveaux éléments à cette affaire par un dossier par lequel nous faisons connaître dans le monde francophone (et au-delà) une importante conférence d'un protégé de Ratzinger et collègue de l'abbé Barthe, le Dr Alcuin Reid, qui le 19 avril 2006, annonça devant des bénédictins anglais la venue du *Motu Proprio*, en expliquant les grandes lignes de l'opération dite de « réforme de la réforme » d'inspiration anglicane (réforme Anglo-Tridentine³) destinée à piéger la FSSPX et à réitérer au sein de l'Eglise conciliaire, avec la complicité espérée des fidèles de la FSSPX abusés, la « restauration » qui fut déjà opérée dans la secte Anglicane au XIX^o siècle.

¹ « *Le Supérieur général de la Fraternité adressera au Souverain Pontife, dans les jours prochains, une lettre indiquant précisément la somme de prières récitées pour qu'il ait la force de libérer totalement la Sainte Messe de toujours, partout et pour tous.* » Abbé Alain Lorans, 25 novembre 2006. Dici.org

² http://www.virgo-maria.org/articles/2006/Tract_appel_des_fideles_a_Mgr_Lefebvre%20TIRAGE.pdf

³ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-05-B-00-Operation_Anglo_Tridentine.pdf

3- LE CONGRES DES INFILTRES DE LA FSSPX ET LEUR 2 OTAGES : MGR FELLAY ET L'ABBE DE CACQUERAY

Au vu du titre – LES crises et non LA CRISE -, de la liste des intervenants et des sujets qui leur ont été assignés, les choses sont claires. Le Congrès *Si si No no* qui se tient actuellement à Paris représente une opération des infiltrés. Nous désignons de ce terme ceux qui travaillent pour la Rome moderniste et anti-lefebvrisme visant, dans un premier temps, à prendre le contrôle de la FSSPX – comme elle l'a fait de l'Eglise-, puis, dans un deuxième temps, à détruire l'œuvre de Mgr. Lefebvre et le Sacerdoce et par la même la Messe et les sacrements valides. Les infiltrés ne sont que les instruments de l'infiltration de type Vatican II telle que l'a décrite Mgr. Lefebvre. Infiltrés, qu'ils le soient dès l'origine ou, plus vraisemblablement devenus au fil du temps peu importe. Seul les faits comptent. Déjà, une personne comme l'abbé Schmidberger, tentait de mettre au pas Mgr Lefebvre et le détournait des véritables questions⁴ qui auraient pu déranger la « Rome des antichrists ».

Personne ne peut nier que l'Eglise est détruite par des infiltrations, selon le schéma décrit par le fondateur de la Fraternité. Puis en 2004, les Mutins qui n'étaient rien d'autres que des infiltrés « affichés » travaillèrent ouvertement contre l'œuvre de Mgr Lefebvre. Et retournant à la source de l'infiltration, aujourd'hui, ils ont « ralliés » Ratzinger, le grand ordonnateur de la « repentance » de Jean-Paul II, de la mise en scène de Fatima et de l'intégration d'Allah⁵ au Panthéon de la « liberté religieuse » de Benoît XVI ! Liberté religieuse, libéralisation des religions, libéralisation de la Messe : même combat des infiltrés et de la prétendue lutte contre le relativisme.... Et Mgr Fellay – non pas tant pour de bonnes raisons religieuses mais pour des raisons disciplinaires - fut obligé à l'époque d'expulser ces infiltrés. Il a vu la main qui voulait le frapper, il n'a pas vu la tête.

Comment se présente ce congrès sur « les crises dans l'Eglise » ? C'est très simple, les infiltrés se sont vu répartir les sujets clés. Ils ont fait venir des abbés qui ne sont pas dans leur réseau en leur donnant des sujets anodins ou éloignés du cœur du thème, et puis ils tiennent en otage Mgr Fellay et l'abbé de Cacqueray, dont ils tirent légitimité de l'autorité en vue de la conclusion programmée. Les sujets « bouquets » sont donc entourés d'un excipient qui permet de donner une façade moralisante à l'affaire. Faisons en la revue :

- L'abbé Schmidberger, chef du réseau allemand⁶, lié en sous-main à Ratzinger et qui présente le protestantisme en faisant l'impasse sur la subversion anglicane et son rôle dans la subversion de l'Eglise, en particulier œcuménique et liturgique. Il a dirigé la FSSPX pendant 24 ans et reste en charge du District d'Allemagne.
- L'abbé Lorans, l'homme du G.R.E.C.⁷ où il rapporte à Castrillon Hoyos et au nonce apostolique à Paris. Il vient ressortir la « critique de la raison moderne » par « Benoît XVI ». Un thème du Révérend Chadwick ? Il dirige *Dici.org* et *Nouvelles de Chrétienté*, et joue le rôle de responsable de la communication de la FSSPX
- L'abbé Boivin, l'homme de l'ombre et des réseaux discrets
- L'abbé du Chalard, « binôme » effacé de l'abbé Schmidberger pour ses communications avec Rome (cf les révélations de l'abbé de Tanoüarn⁸ le 19 juillet 2006 sur Radio Courtoisie). Il dirige *Le Courrier de Rome* et *Si si No no*.
- Dominique Viain, l'homme de la culpabilisation des authentiques résistants, de ceux qui refusent le ralliement et veulent rester catholiques, fidèles à Mgr Lefebvre, et qu'il qualifie de « fondamentalistes chrétiens ». Il traite dans le congrès du sujet très sensible du Magistère⁹.

Et puis, il y a ceux qu'il n'a pas été jugé prudent de sortir de l'ombre et de mettre sous le feu des projecteurs, car ils constituent le premier cercle autour des otages que sont Mgr Fellay et L'abbé de Cacqueray :

- L'abbé Cocault-Duverger, l'homme incontournable de Suresnes, chargé de la logistique feutrée
- L'abbé Celier, l'homme aux pseudonymes (Sernine, Beaumont,...), qui tient les *Editions Clovis*, la revue *Fideliter*, la communication du District de France, et qui favorise les thématiques les plus inquiétantes : l'attaque de l'œuvre de Jean Vaquié sur la dénonciation de la gnose, l'abandon de la doctrine du Christ-Roi au nom de la mondialisation, etc
- L'abbé de La Rocque, l'adepte de la « réforme de la réforme »¹⁰ et de la confusion des sacerdoxes, qui tient la *Lettre à nos frères prêtres* à destination des faux « prêtres » conciliaires et distribue le « kit Saint Pie V » en DVD
- L'abbé Wuilloud, qui exige le ralliement au « nom de l'obéissance » et qui tient le District de Suisse

⁴ Par exemple l'étude du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968, voir : <http://www.rore-sanctifica.org>

⁵ http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-04-A-00-Ratzinger_apostasie_mosquee_bleue.pdf

⁶ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B00-FSSPX_reseau_allemand.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B02-German_Network.pdf

⁷ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-17-3-00-Petite_grammaire_du_GREC_de_l_abbe_Lorans%20%281%29.pdf

⁸ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-07-20-1-00-Le_plan_Tanouarn_Celier_pour_diriger_la_FSSPX.pdf

⁹ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-05-A01-Document_Refutation_erreurs_sur_infaillibilite.pdf

¹⁰ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-23-C-00-L_abbe_de_la_Rocque_pour_abandon_rite_de_Saint_Pie_V_1.pdf

- L'abbé **Sélégnny**, le collaborateur de l'abbé Lorans à la tête de Dici.org, secrétaire général à Menzingen, informé de tout ce qui se passe à Menzingen.

Les autres participants sont sollicités pour venir cautionner ce congrès et lui donner une certaine tenue. Et restent les deux otages : Mgr Fellay et l'abbé de Cacqueray. Le congrès a pour but de faire d'accréditer l'idée que la « crise » de Vatican II serait comparable aux « crises » qui ont donné lieu à la réforme de Cluny, à la Contre-Réforme, à la lutte contre le modernisme et que Ratzinger est l'homme qu'il faut aider pour résoudre la « crise actuelle ». Finalement la « crise » de Vatican II serait une « crise » comme une autre. Un tel schéma écarte toute référence aux Saintes Ecritures (Apocalypse), aux messages de la Très Sainte Vierge Marie à Fatima et La Salette notamment, et fait totalement l'impasse sur l'étude historique de la forme de protestantisme qu'est l'Anglicanisme, sa subversion pernicieuse par la liturgie, son attaque mortelle contre la validité des Saints Ordres, etc. De même l'impasse est faite sur l'étude de l'invalidité du nouveau rite de consécration épiscopale (*Pontificalis Romani*, 1968) alors que des études très complètes sont désormais disponibles.

« Si les infiltrés pouvaient et si Mgr Fellay voulait... » ?

Programme du Congrès :

VIIe Congrès théologique de “Si Si No No”

en partenariat avec “DICI” et l'Institut universitaire Saint-Pie X

LES CRISES DANS L'EGLISE - Les causes, effets et remèdes

*Les 5, 6 et 7 janvier au Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - 75005 Paris*

Vendredi 5 janvier : l'historique

Pourquoi ce thème ? Enjeu actuel, plan du Congrès - Abbé du Chalard
La Réforme grégorienne - Abbé Boivin
Le Protestantisme et la Contre-Réforme - Abbé Schmidberger
Les précurseurs de l'aggiornamento. L'ouverture aux idées modernes dans la théologie de la Renaissance et la réaction thomiste - Dr Scrosati
La formation du clergé au XVIIIe siècle - Abbé Portail
Le modernisme : causes et remèdes selon Pascendi - Abbé Thouvenot
La critique de la raison moderne selon Benoît XVI - Abbé Lorans

Samedi 6 janvier : la thématique

La notion d'Eglise - Abbé Gleize
Le mariage en crise - Abbé Knittel
L'éducation et la famille - Abbé de Cacqueray
L'enseignement et le magistère - M. Viain
Le droit - Pr Bouscau

Dimanche 7 janvier : le rôle de la Tradition

Si la Fraternité pouvait et si Rome voulait...
Allocution - Abbé Castelain
Typologie de la crise présente - Pr d'Amico
Le rôle de la FSSPX dans la crise présente - Mgr Fellay

Dossier – Le « Bouquet »-Motu Proprio, une supercherie préméditée dès avril 2006 – Le plan de l’opération « réforme de la réforme » explicitée par le Dr Reid chez les bénédictins anglais. L’abbé Barthe et le CIEL UK¹¹.

Le Mouvement liturgique connexe du Mouvement œcuménique, tous deux fortement influencés par les milieux en contacts étroits avec les Anglicans, ont été influencé par des bénédictins. Nos lecteurs connaissent désormais l’action profondément subversive et destructrice de Dom Beauvain, l’ami de Roncalli-Jean XIII et de Congar, ainsi que de Dom Botte, l’ « inventeur » de la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome.

C’est encore en Angleterre que nous avons trouvé le texte de cette conférence prononcée par le Dr Alcuin Reid, dans le cadre d’un Symposium liturgique des bénédictins anglais le 19 avril 2006. L’auteur, fervent admirateur de Ratzinger, y détaille le programme de la « réforme de la réforme », autrement mieux nommée la Réforme Anglo-Tridentine, car elle vise à réitérer au sein de l’Eglise conciliaire, le mouvement d’Oxford et l’esprit Anglo-catholique qui a profondément re-traditionnalisé la secte Anglicane au cours du XIX^e siècle.

LA PREMEDITATION DU *MOTU PROPRIO* DES AVRIL 2006 ET LA SUPERCHERIE DU « BOUQUET » SPIRITUEL

Nous avons désormais cette chronologie factuelle :

- **19 avril 2006** : en Angleterre, annonce du Motu Proprio de Ratzinger par le Dr Alcuin Reid (protégé par Ratzinger) dans la cadre d’une conférence sur la « réforme de la réforme »
 - « *A ce stade, on peut spéculer qu’un Motu proprio du pape Benoît XVI rendra bientôt cela effectif. Quelque soit notre position, il semble que l’Église dans sa sagesse, va de nouveau permettre une pluralité des usages dans le rite Romain.* » Dr Alcuin Reid
- **28 avril 2006** : à Paris programme de la « réforme de la réforme »¹² exposé par l’abbé Barthe aux participants du G.R.E.C. en présence de l’abbé Lorans
 - « [...] Sans présumer de la forme des décisions romaines à venir, il est clair qu’un ébranlement décisif devrait se produire dès lors qu’interviendra une libéralisation plus ou moins grande de la célébration du rite dit de Saint-Pie-V, suivie à plus ou moins longue échéance d’accommodements entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie-X, en même temps que de la mise en oeuvre des projets d’organisation du monde Saint-Pie-V débattus à Rome depuis la fin du dernier pontificat. Toutes mesures qui devraient avoir un potentiel de légitimation d’autant plus important qu’elles répondront à une « demande » Saint-Pie-V débordant les milieux tridentins, émanant certes de fidèles mais surtout de prêtres qui ont le désir de célébrer au moins occasionnellement selon la forme traditionnelle. Il faut ajouter que le dessein de Benoît XVI d’une « réforme de la réforme », réalisable sous diverses formes possibles, est un projet de soi propice à l’existence d’un « modèle ancien » lui servant de stimulant et d’appui.

[...] Double est la forme concrète que pourrait prendre alors la structuration juridique du rite tridentin : 1. Celle que l’on pourrait qualifier d’« exemption Saint-Pie-V » (en évoquant l’exemption des religieux, c’est-à-dire leur assez grande indépendance par rapport aux évêques) : elle juxtaposerait, d’une part, le sort particulier de la Fraternité Saint-Pie-X, dont la « réintégration » nécessite concrètement, dans un premier temps, un espace juridique très autonome, et d’autre part, une revalorisation du regroupement des diverses communautés tridentines existantes ; » **Abbé Barthe (reproduit dans *Catholica* n°93 – p124 et suiv.)**
- **Juillet 2006** : lancement d’un « bouquet » spirituel par le Chapitre général de la FSSPX afin que la Très Sainte Vierge accorde à Ratzinger la « force » de « libérer » la messe
 - *« La Fraternité Saint-Pie X a l’intention de présenter au Souverain Pontife un bouquet spirituel d’un million de chapelets (sic) pour la fin du mois d’octobre, le mois du Rosaire.*

Les chapelets seront récités aux intentions suivantes :

1. Obtenir du Ciel pour le pape Benoît XVI la force (sic) nécessaire afin qu’il libère totalement la Sainte Messe de toujours, dite de Saint Pie V.
2. Pour le retour de la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.
3. Pour le triomphe du Coeur Immaculé de Marie.

C’est donc à une véritable croisade que nous vous appelons. Cette prière tant de fois recommandée (...).

Nous vous recommandons instamment de commencer sans tarder à apporter des roses spirituelles à notre bouquet.

- Nous voulons aussi manifester tant aux autorités (sic) romaines qu’au Ciel, par cette quantité évidemment symbolique (sic), notre volonté et notre détermination « d’y mettre le prix » (sic).
- **Août à Octobre 2006** : intense campagne médiatique de l’abbé Lorans sur *Dici.org* et *Nouvelles de Chrétienté* pour la prière du « bouquet » : « *nouvelle bataille de Lépante* », « *bouquet de Glycera* », etc
- **12 octobre 2006** : à Paris sur Radio Courtoisie, interrogé par l’abbé Lorans qui tente de se justifier face à la dénonciation d’une supercherie du « bouquet », Mgr Fellay dément et déclare n’avoir été au courant de rien depuis mi-novembre 2005, date de sa rencontre avec Castrillon Hoyos

¹¹ CIEL UK : Centre international d’études liturgiques britannique (United Kingdom)

¹² <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=226737>

- **21 octobre 2006** : l'abbé Lorans dans *Dici.org* découvre, en feignant l'étonnement, des rumeurs d'un *Motu Proprio* :
 - « **Que penser de ce motu proprio annoncé par les journalistes depuis plusieurs semaines ?** S'agit-il d'une libéralisation, c'est-à-dire d'une autorisation plus large de célébrer la messe traditionnelle ? S'agit-il d'une libération totale : « La messe de toujours, partout et pour tous », comme le demande la Fraternité Saint Pie X depuis 2001 ? Difficile de le dire tant que le texte n'est pas paru ! Et quand se fera cette parution ? En novembre ? avant Noël ? Qui le sait ? » **Abbé Lorans, 21 octobre 2006**

Les constatations :

1. Le projet de *Motu Proprio* était connu et annoncé par le Dr Alcuin Reid, l'abbé Barthe (son collègue dans cette opération de la « réforme de la réforme ») dès fin avril 2006 en Angleterre et à Paris
2. L'abbé Lorans, figure centrale du G.R.E.C. ne l'ignorait pas
3. Le « bouquet » a donc été lancé pour faire croire aux fidèles et aux clercs que le *Motu Proprio* viendrait du « Ciel » qui accorderait à Ratzinger la « force » de « libérer » le rite
4. L'abbé Lorans a mené une campagne médiatique intense et d'apparence très pieuse pour le « bouquet »
5. Mgr Fellay a engagé son autorité dans l'affaire du « bouquet » et déclaré publiquement n'avoir été au courant de rien avant le lancement

Nos questions :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'abbé Lorans a-t-il informé Mgr Fellay dès avant le lancement du « bouquet » ? • Mgr Fellay ment-il ? • ou Mgr Fellay a-t-il été abusé ? et par qui ? • L'abbé Barthe tire-t-il les ficelles ? |
|--|

LE PLAN DE LA « REFORME DE LA REFORME » DETAILLE PAR LE DR ALCUIN REID DEVANT LES BENEDICTINS ANGLAIS

Le Dr Reid énonce les trois étapes de la Réforme Anglo-Tridentine, désormais rendues publiques par Le Figaro le 12 décembre 2006 :

*« il faut noter trois éléments significatifs que le Saint Père aimerait inclure dans un tel renouveau. Tout d'abord il insistera sur la **célébration exacte des rites liturgiques modernes, en accord avec les prescriptions des ouvrages liturgiques** : c'était lui, bien sûr, l'une des forces directrices responsables de l'Instruction *Redemptionis sacramentum* de mars 2004. Ensuite **il veut voir le libre usage des rites liturgiques pre-conciliaires**. Enfin il a encouragé la **perspective d'une réforme de la réforme liturgique au moyen de laquelle les ouvrages liturgiques modernes seraient revus pour reprendre une partie de ce qu'ils avaient abandonné auparavant.** » Dr Alcuin Reid*

Ces trois étapes sont celles qu'énonce *le Figaro* du 12 décembre 2006. Nous l'avons déjà commenté dans notre message¹³ du 30 décembre 2006 (lire en note un extrait¹⁴).

¹³ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-30-B-00-Ecole_de_l_abbe_Barthe_1.pdf

¹⁴ Détaillons les trois étapes de la réforme Anglo-Tridentine, tels qu'elles commencent à apparaître actuellement dans la presse. Nous sommes très heureux de constater que les analyses de CSI-Diffusion de juillet 2005 sur l'« AngliCampos »^[4], dès avant la naissance de notre site, sont désormais amplement confirmées par les faits. La réalité va même au-delà de ce qui avait été décortiqué par CSI-Diffusion. En effet, le dossier de l'AngliCampos faisait remonter à 1995 la première mention de la « réforme de la réforme » avant sa médiatisation par l'anglicane de Cambridge, Catherine Pickstock, et maintenant, le Figaro nous apprend que le projet avait déjà fait l'objet d'une réunion de travail en 1982, dès l'arrivée de Ratzinger.

« Le document indique ainsi que les fidèles attachés à l'ancien missel ne devront opposer à la messe de Paul VI issue des réformes du concile Vatican II « aucune suspicion d'hérésie ou d'invalidité », mais aussi suivre le nouveau calendrier liturgique. Un point sur lequel l'archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois - qui vient de présider une messe de rite saint Pie V dans la paroisse parisienne de Sainte-Odile - insiste aujourd'hui fortement.

La « deuxième étape », après cette mise en condition, était « un document pontifical d'une nature restant à définir » dans lequel serait « réexposée l'essence de la sainte liturgie », qui freine « les abus largement répandus », qui promeuve « une participation plus profonde aux saints

Ensuite, le Dr Reid se lance dans la reprise du sophisme devenu le leitmotiv de l'IBP et du clan des rallieurs de la FSSPX : la dialectique entre l' « herméneutique de la rupture » et l' « herméneutique de la continuité ». Il s'appuie sur le discours du 22 décembre 2005 de Ratzinger (à ne pas confondre avec le discours du 22 décembre 2006 qui, lui, réaffirme les principes de l'œcuménisme, du dialogue inter-religieux et de la liberté religieuse en magnifiant la pensée de la philosophie des Lumières).

« L'interprétation de Sacrosanctum Concilium devrait aussi être guidée par une "herméneutique de continuité" par opposition à une "herméneutique de discontinuité et de rupture" telle qu'elle a été mise en lumière par le Pape Benoît dans son adresse à la Curie Romaine le 22 décembre 2005. En d'autres termes, le Concile n'avait aucune intention de se départir de la tradition liturgique existante, il cherchait à la développer organiquement. » Dr Alcuin Reid

Et puis il commence à introduire l'artifice de la mauvaise interprétation de *Sacrosanctum Concilium* (1963). C'est ce même discours que l'abbé Barthe tente aujourd'hui d'accréditer dans les milieux *Ecclesia Dei*, avec l'espoir de toucher également les clercs et les fidèles de la FSSPX. C'est à cette fin que dès l'élection de Ratzinger en 2005, le site internet <http://www.sacrosanctum-concilium.org/> a été mis en œuvre, afin d'outiller cette campagne.

« Pouvons-nous dire alors que le principe fondamental de la réforme liturgique et celui du développement organique, ont été ainsi respectés dans l'après Concile, à la fois dans ce qui fut officiellement proclamé et au niveau local ? Au niveau local, n'importe qui ayant un tant soit peu de mémoire doit honnêtement répondre " pas toujours " ou même " pas souvent." Sinon, pourquoi le Pape régnant déplorerait-il en 2003 que " de sombres nuages d'une doctrine et de son application inacceptable, " aient éclipsé la réforme liturgique commencée par le Concile Vatican II ?

Cependant, la réforme officielle élargit davantage le débat. Car si les principes de réforme du Concile n'étaient pas fidèlement respectés par le Consilium fait pour les mettre en œuvre, ou même par les ouvrages liturgiques qui ont été répandus par la suite, nous n'avons nul besoin de corriger simplement les abus des rites modernes, mais nous avons aussi à reconsidérer la réforme qui obéit à ces rites. En 1978, Dame Félicitas Corrigan observait :

Le nouveau Missel n'est pas tellement satisfaisant. Il est entouré d'un anneau artificiel, comme si les érudits l'avaient d'abord tracé dans l'abstrait, puis découpé au ciseau et collé dans un parloir romain pour produire un organisme vivant. Mais des organismes vivants ont-ils jamais suivi un modèle purement scientifique ? » **Dr Alcuin Reid**

mystères » et surtout « traite de l'identité intime du missel ancien et du nouveau, de la forme ordinaire et de la forme permise, qui ne s'opposent nullement ». Rien ne semble avoir changé aujourd'hui.

Cette étape serait suivie, selon ces plans, d'une « synthèse des deux missels qui conserve les acquis de la restauration liturgique mais qui abandonne certaines innovations exagérées ». Le Figaro, 12 décembre 2006

Pour résumer :

1. « Libéralisation » du rite de Saint Pie V, deux rites vont coexister officiellement
2. Réprimande des abus du nouveau rite (NOM)
3. Suppression du rite de Saint Pie V et du NOM et promulgation d'un 3^e rite artificiel qui prendrait le rite de Saint Pie V comme ossature et bouleverserait sa composition en introduisant le cycle de 3 ans (années A, B et C) et les nouveaux « Saints » conciliaires

Notons, comme nous l'avons déjà dit que les promoteurs de cette nouvelle dialectique Bugnini/Ratzinger parlent exclusivement de la réforme du rite de la messe, ils se gardent bien, les uns et les autres de remettre en cause la réforme du rite de consécration épiscopale, qui a été effectuée sous l'autorité du Franc-Maçon Annibale Bugnini, tout autant que le NOM (Novus Ordo Missae).

Au sujet de cette prétendue « mauvaise interprétation » de *Sacrosanctum Concilium* par les « Bugninistes », pourquoi donc les tenants de cette thèse ne remettent-ils pas également en cause la réforme du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 (*Pontificalis Romani*) ? Cette réforme a effectué une *tabula rasa* de l'ancienne forme épiscopale dont il ne subsiste plus rien. Elle a ensuite mis en place un nouveau rite, directement repris de la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome, ce qui veut dire qu'elle a puisé aux mêmes sources que le *Novus Ordo Missae* de 1969 dont ces prétendus anti-Bugninistes contestent la fidélité à *Sacrosanctum Concilium*.

Cette contradiction des tenants de la « réforme de la réforme » est insoutenable et démontre les arrière-pensées et les sophismes de cette posture.

Le Dr Alcuin Reid tente d'expliquer que la réforme liturgique de 1969 ne se situerait pas dans le prolongement d'un développement organique de la liturgie telle que voulue par Vatican II (Constitution de *Sacrosanctum Concilium*).

« De nombreux auteurs ont affirmé que la réforme post-conciliaire n'est pas un développement organique comme le prétendait le Concile et ils sont allés plus loin dans l'analyse du problème. » **Dr Alcuin Reid**

Il vient d'intervenir entre le 13 et le 16 septembre 2006, à Oxford, aux côtés de l'abbé Barthe, dans le cadre du CIEL britannique, afin de prononcer une conférence en ce sens.

LE CIEL BRITANNIQUE SABORDE LE SITE INTERNET DE SON COLLOQUE D'OXFORD OU INTERVENAIT L'ABBE BARTHE ET LE DR ALCUIN REID A MERTON COLLEGE (FILIACTION ANGLICANE)

Nous découvrons que l'équipe du CIEL UK qui avait monté un site internet (<http://www.ciel2006.org/>) avec les photographies des participants, des offices, des édifices anglicans où ils étaient accueillis, des présentations des interventions, viennent de saborder leur site qui n'est plus en ligne. Y aurait-il désormais quelque chose à cacher depuis que de plus en plus de clercs et de fidèles prennent conscience de la réforme Anglo-Tridentine (la fameuse « réforme de la réforme ») ? Depuis le 2 décembre 2006, l'abbé Barthe qui commençait à multiplier les déclarations publiques, s'est fait très silencieux.

Voici le programme du colloque :

Colloque CIEL à Oxford

Génie de la Liturgie romaine : diversité historique et portée spirituelle.

Le colloque, organisé par CIEL UK, aura lieu à Merton College, Oxford, du 13 au 16 septembre 2006. Les conférences, explorant la diversité des formes de la liturgie romaine depuis le IV^e siècle jusqu'au Concile Vatican II, seront données dans les Examination Schools et l'historique Sheldonian Theatre de l'Université, encadrées dans la journée liturgique. La Messe solennelle à midi (selon le rite de 1962) et les offices des Vêpres et des Complies seront célébrées dans la chapelle du collège, édifiée au XIII^e siècle.

Voici les interventions annoncées :

- * ***Le pape Benoît XVI et la liturgie***
- Professor Eamon Duffy (Magdalene College, Cambridge)
- * ***Le développement du calendrier romain***
- Professor Lauren Pristas (Caldwell College, New Jersey, USA)
- * ***La musique propre de la liturgie romaine***
- Professor László Dobszay (Hungarian Academy of Sciences, Budapest)
- * ***Le développement primitif du latin chrétien comme langue liturgique***
- Rev Dr Michael Lang (London Oratory/Heythrop College)
- * ***Sacrosanctum Concilium et le développement organique de la liturgie***
- Rev Dr Alcuin Reid (London)
- * ***Le rite de Braga***
- Rev Joseph Santos (Providence RI, USA)
- * ***Le génie de la liturgie romaine : aspects théologiques***
- Rev Professor Don Nicola Bux (Bari, Italy)
- * ***Les liturgies des ordres religieux militaires***
- Dr Christina Dondi (Lincoln College, Oxford)
- * ***Liturgie romaine et piété populaire***
- Dr Sheridan Gilley (Durham University)
- * ***L'interprétation mystique de la liturgie sacrée***
- M. l'Abbé Claude Barthe (Centre St Paul, Paris)

** Perspectives théologiques de la liturgie traditionnelle*
- Rev Dr. Laurence Hemming (Heythrop College, London)

Des visites d'Oxford sont prévues, avec des guides spécialistes en l'histoire catholique de l'Université. Les repas, occasions de dégustation, de détente et de discussion, auront lieu dans le réfectoire médiéval du collège. Des autels seront disponibles chaque matin à l'Oratoire d'Oxford pour les Messes privées.

Le Colloque est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la liturgie : clercs, religieux et laïcs. Aucune connaissance spécialisée n'est nécessaire, et l'on peut participer à plusieurs niveaux. Quelques interventions auront lieu en langue française ; la plupart en anglais, éventuellement avec un résumé français par écrit. Le trajet de Paris à Oxford par le train prend un peu plus de quatre heures en tout.

CIEL UK a reçu la bénédiction de Son Eminence le Cardinal Castrillon Hoyos, qui malheureusement ne peut pas venir comme prévu, ainsi que le soutien et la bénédiction de Son Eminence le Cardinal Murphy O'Connor, archevêque de Westminster, et de Son Excellence Monseigneur Vincent Nichols, archevêque de Birmingham.

Pour plus de détails et pour s'inscrire, voir le site du [colloque](#).

Les prochains colloques du CIEL UK auront-ils lieu à huis clos comme ceux du G.R.E.C. ?

LE DR REID PROPOSE DES « CONSIDERATIONS GENERALES POUR LE RENOUEAU LITURGIQUE ET LA REFORME »

Il découpe ses considérations en trois domaines que nous laissons nos lecteurs découvrir, chaque domaine correspondant à un aspect de la « réforme de la réforme ».

Après avoir donné des éléments pour faire respecter la réforme de 1969 et salué l'action de Dom Beauduin (voir « *l'Eglise anglicane unie non absorbée* »¹⁵ sur notre site), il porte l'appréciation suivante dans le deuxième domaine (rétablissement des rites anté-conciliaires) :

« les rites liturgiques, fruits du Consilium post-conciliaire, ne peuvent être qualifiés de développements organiques proportionnés à la tradition liturgique objective telle qu'elle a été reçue “ dans la soumission à la foi et par respect religieux pour le mystère de la liturgie ” dont il est question au paragraphe 1125 du Catéchisme de l'Église catholique. Le livre de l'archevêque Bugnini fournit amplement la preuve de la création des nouveaux rites par les liturgistes acquis aux principes idéologiques. Le travail des autres spécialistes montre clairement, par exemple, les idéologies actives dans la réforme des collectes, et des prières de la postcommunion du Missel de Paul VI. » **Dr Alcuin Reid**

Dans ce cas, à quand la remise en cause du nouveau rite de consécration épiscopale de Bugnini (18 juin 1968) ?

Et dans ce domaine, le Dr Reid annonce dès le 19 avril 2006, le projet de *Motu Proprio* en faveur du rite Tridentin !

« A ce stade, on peut spéculer qu'un Motu proprio du pape Benoît XVI rendra bientôt cela effectif. Quelque soit notre position, il semble que l'Église dans sa sagesse, va de nouveau permettre une pluralité des usages dans le rite Romain. » **Dr Alcuin Reid**

Quant au troisième domaine, l'étape finale, elle procéderait de deux « convictions » :

« premièrement, que les rites établis par le Pape Paul VI ne sont pas les développements organiques demandés par le Concile, et deuxièmement que la réforme réclamée actuellement par le Concile soit mise en œuvre, “ corrigéant ” donc ainsi le rituel moderne. » **Dr Alcuin Reid**

Ainsi, le nouveau rite de consécration épiscopale de 1968, n'est pas un « développement organique demandé par le Concile » ? La prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome et qui en constitue le quasi-modèle ne serait donc pas la ce que souhaitait le Concile ? Comment se fait-il qu'un « vrai Pape » ait pu promulguer une pareille chose ? Et dans ce cas, quelle est la valeur du corps épiscopal qui a depuis 38 ans reçu sa « consécration » d'un rite qui n'a pas été « voulu par le Concile » ? Cet épiscopat est-il valide ?

Et puisque la véritable « réforme voulue par le Concile » doit désormais « être mise en œuvre », quel va être le nouveau rite de consécration épiscopale ? Y aura-t-il consécration sous condition ou absolue des « évêques » déjà consacrés dans le rite *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968 « non voulu par le Concile » ?

Sur la fin de sa conférence le Dr Reid fait l'éloge de l'abbé Barthe :

¹⁵ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-04-10-1-00-Dom_Beauduin_Eglise_anglicane_unie_non_absorbee.pdf

« Un traditionaliste français (en communion avec le Saint Siège) a publié un livre : *Au delà de Vatican II ? L'Église à une nouvelle croisée des chemins qui proclame que :*

Quarante ans après la fin du Concile Vatican II , l'accession de Benoît XVI au trône Pontifical inaugure, nolens volens, une phase de transition pour l'Église, c'est à dire un processus de sortie de l'état atypique dans lequel ce Concile l'avait placée.

*Pour Barthe c'est plus que de la Liturgie à quoi il se réfère — bien qu'il l'ai certainement incluse— et pourtant ce n'est pas un passionné du Concile. Que nous soyons ou non d'accord avec son analyse, je pense qu'il faut reconnaître — eu égard surtout à la Liturgie — que l'Église se trouve aujourd'hui à une nouvelle croisée des chemins et qu'à bien des égards la réforme et le renouveau liturgiques vont tout simplement au delà de ce qui a suivi Vatican II. » **Dr Alcuin Reid***

Cette touche finale apporte une confirmation au rôle éminent que joue l'abbé Barthe dans ce projet Ratzinguérien de la réforme Anglo-Tridentine et que nous n'avons eu de cesse depuis notre ouverture en février 2006 de dénoncer et de mettre en lumière.

Nous incitons nos lecteurs à relire notre analyse sur la réforme Anglo-Tridentine¹⁶.

Nous rappelons que les études importantes pour comprendre toute cette affaire qui s'avère une illusion digne de la Fin des Temps sont publiés sur notre site :

- L'Opération Rampolla (mai 2005) par CSI-Diffusion
- L'AngliCampos – La réforme de la réforme (juillet 2005) par CSI-Diffusion
- La séduction : création d'un Patriarcat Tridentin ? (22 mars 2006)
- La lettre de Marc Winckler en 1977 à Mgr Guérard des Lauriers o.p (25 mars 2006)
- Patriarcat (Dom Beauduin - 1925) L'Eglise Anglicane unie non absorbée - La FSSPX "patriarcale" (10 avril 2006)
- La FSSPX « unie mais non absorbée » - « Sa Béatitude » Bernard Fellay ? (14 avril 2006)
- FSSPX+Anglicans : La porte Flaminienne de Mgr Fellay (21 novembre 2006)
- Mgr Fellay dupé ou consentant : Ratzinger négocie un Indult et une prélatrice personnelle pour intégrer les Anglicans 'traditionnels' avec leur rites (27 novembre 2006)
- L'Opération Anglo-Tridentine (5 décembre 2006)
- Un Anglican confirme la réforme Anglo-Tridentine de Ratzinger (20 décembre 2006)
- L'abbé Gitton et le Révérend Chadwick à l'école de l'abbé Barthe - « L'heure de Vatican (30 décembre 2006)

Alors continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

¹⁶ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-05-B-00-Operation_Anglo_Tridentine.pdf

Nouvelles considérations sur la Réforme Liturgique : Considérations générales et monastiques.

Commission liturgique de la congrégation bénédictine anglaise

Symposium sur “ Le Renouveau Liturgique : Une réforme de la réforme ? ”

Downside Abbey, Bath, 19 Avril 2006

Dr Alcuin Reid

Le Dr. Alcuin Reid a obtenu en 2002 un grade universitaire du King's College de l'Université de Londres pour une thèse sur la réforme liturgique au vingtième siècle. Il a donné des conférences internationales sur des sujets liturgiques et publié de nombreux ouvrages sur la Liturgie sacrée dont *Nouvelle considération de la question liturgique avec le Cardinal Ratzinger* (2003) et le *Diurnal Monastique* (2004)
La seconde édition de son livre *Le développement organique de la Liturgie* (Ignatius 2005) a paru avec une préface du Cardinal Joseph Ratzinger.

Introduction

C'est un honneur inespéré d'aborder ce symposium liturgique de la Congrégation bénédictine anglaise, et plus encore en cet heureux jour, premier anniversaire de l'élection de notre saint Père le Pape Benoît XVI. Cet anniversaire ravivera le souvenir de ce jour où ce qui paraissait impossible (étant donné toute la gamme d'opinions politico-ecclésiales) s'est produit quand le Cardinal Joseph Ratzinger est devenu le 264^e successeur de Saint Pierre. Ma joie personnelle ce jour-là ne fut pas seulement nourrie de la bienveillance qu'a montré le Cardinal Ratzinger à l'égard de mon œuvre, mais bien plus important, le fait qu'en tant que cardinal il ait montré combien il était conscient de l'importance de ce que nous pouvons appeler aujourd'hui “ la question de la Liturgie ” et tout aussi bien, bien qu'il ne fut pas lui-même “ expert en liturgie , ” qu'il se soit impliqué lui-même dans le sérieux débat concernant cette liturgie depuis les deux dernières décennies.

L'élection du pape Benoît XVI a placé la question de la liturgie au centre des intérêts de l'Église et ce n'est que justice, car comme le cardinal Ratzinger l'écrivait en 1997, “ La véritable célébration de la liturgie sacrée est malgré tout le centre du renouveau de l'Église. ”

En jetant un regard nouveau sur la réforme liturgique qui suivit le Concile Vatican II et en considérant un peu ce que l'on entend par la “ réforme de la réforme, ” nous ferions bien d'abord de rappeler quelques unes des considérations liturgiques du Saint Père. Tenter de se mettre à sa place nous aidera à mieux voir les implications du renouveau liturgique et de la réforme aujourd'hui et dans le futur, à la fois dans un contexte général et plus spécifiquement monastique.

Le pape Benoît XVI et la Liturgie

Il est significatif que Joseph Ratzinger ait été, dès son enfance, captivé et nourri par l'esprit du Mouvement Liturgique du vingtième siècle. Dans un passage de ses mémoires qui révèle combien le futur Saint Père était attaché par toutes ses fibres à la liturgie et à la théologie, le Cardinal Ratzinger rappelle que tout en grandissant il découvrait la richesse de la Liturgie sacrée à travers les missels bilingues :

Chaque pas en avant dans la Liturgie était pour moi un grand événement. Tout nouvel ouvrage que l'on me donnait était quelque chose de précieux, et je ne pouvais rêver de quelque chose de plus beau. C'était une aventure passionnante de progresser par degrés dans le monde mystérieux de la Liturgie qui

¹⁷ <http://www.benedictines.org.uk/theology/2006/reid.pdf>

avait été édictée avant nous et pour nous, là, sur l'autel. Il était de plus en plus clair pour moi que je faisais face à une réalité que personne n'avait simplement imaginée, une réalité qu'aucune autorité officielle ni personnalité importante n'avait fait naître. Ce mystérieux ensemble de textes et d'actions s'était développé de siècle en siècle grâce à la foi de l'Église. Il portait en lui-même le poids de l'histoire et il était aussi en même temps beaucoup plus que le produit de l'histoire humaine. Chaque siècle l'avait marqué de son empreinte... mais il n'y avait là rien de vraiment logique. Les choses se compliquaient parfois et il n'était pas toujours facile de trouver sa propre voie. Mais c'était ce que précisément cet édifice avait de merveilleux, comme s'il nous appartenait en propre. Bien sûr, l'enfant que j'étais ne saisissait pas tous les aspects de tout cela, mais je commençais à prendre le chemin de la Liturgie, et cela ne fit que grandir et se transformer en une réalité qui allait au-delà des individus et des générations, une réalité qui devint pour moi une occasion de plus pour découvrir et m'émerveiller. L'inépuisable réalité de la Liturgie catholique m'a accompagné dans tous les moments de l'existence, et c'est pourquoi je ne cesserai jamais d'en parler.

Joseph Ratzinger se décrit lui-même comme le “ disciple du Mouvement Liturgique ” à la veille de Vatican II. En effet, comme le Cardinal Fring, *peritus* conciliaire, il avait un profond enthousiasme “*théologique*” pour la réforme que proposait le Concile :

Comme je venais tout juste de comprendre que le Nouveau Testament était l'âme de toute théologie, ainsi j'en venais aussi à voir dans la Liturgie son élément vivant. C'est pourquoi au début du Concile, je vis que le canevas de la Constitution sur la Liturgie qui incluait tous les principes essentiels du Mouvement Liturgique était un merveilleux point de départ pour cette assemblée de toute l'Église et j'en avisais le cardinal Fring.¹

La citation continue : “ Je ne pouvais prévoir que les aspects négatifs du Mouvement Liturgique réapparaîtraient plus tard avec une ardeur redoublée , au point d'entraîner la Liturgie à sa propre autodestruction. ”

L'enthousiasme de Ratzinger pour la discussion au Concile de la réforme liturgique et son appréciation des implications ecclésiologiques furent énoncés dans un discours qu'il fit à Bonn en janvier 1963. Ce discours mérite une étude approfondie, mais qu'il suffise ici de rappeler sa joie devant le vote écrasant des Pères Conciliaires en novembre 1962 (2162 contre 46) pour l'adoption du chapitre 1 du schéma sur la Liturgie :

C'était une décision qui augurait bien de l'avenir et était en même temps un signe très encourageant que la force du mouvement pour le renouveau était plus importante encore que ce que tout un chacun osait espérer.

Mais Joseph Ratzinger fut parmi les premiers de ceux que nous pourrions appeler les réalistes de l'après Vatican II. Il connaissait trop à fond le Concile pour le rejeter, mais précisément pour la même raison il se trouva profondément troublé de tout ce qui se faisait souvent au nom de ce même Concile, en particulier dans le domaine de la Liturgie Sacrée. Dès 1966, à la journée catholique de Bamberg, il déplorait que la réforme liturgique commençât à subir la contagion de “ l'archaïsme ” :

... qui a pour but la restauration de la liturgie Romaine dans sa forme classique avant d'être envahie par la crue des termes médiévaux et Carolingiens. Cette vision aurait correspondu au critère du renouveau liturgique et non à la question : Comment faudrait-il qu'elle soit mais plutôt : comment était-elle à cette époque ? A quoi nous pouvons répondre seulement que si le fait de savoir comment étaient les choses à cette époque est d'une valeur inestimable pour nous aider à affronter les problèmes de notre temps , ce ne peut être simplement la norme qui permet de prendre la mesure de la réforme. Il est très important et salutaire, par exemple, de savoir comment on voyait les choses sous Grégoire le Grand, mais ce n'est pas du tout une raison pour qu'elles soient faites de la même façon de nos jours. Cet archaïsme nous a souvent empêchés de voir les bonnes choses qui se sont développées depuis et a fait que nous nous sommes entichés par erreur d'une époque par ailleurs splendide et digne du plus grand respect, mais cette prédilection ne peut plus être pas plus que pour toute autre époque l'objet d'un dogme absolu.

Dans le même discours il avertissait que “ le simple archaïsme n’arrange pas plus les choses que ne fait la modernisation. ”

Sa critique nuancée de la réforme liturgique continuait. En 1975 il écrivait :

Nous devons être beaucoup plus résolus que par le passé à nous opposer à un relativisme rationnel confondant verbiage et infantilisme pastoral. Ces choses rabaissent la Liturgie au niveau d’une réunion paroissiale autour d’une tasse de thé et de ce que peut appréhender une presse populaire. En gardant cela à l’esprit, nous aurons aussi à examiner les réformes déjà entreprises...

Dix ans plus tard il commentait : “ Depuis que j’ai écrit ces lignes, d’autres aspects qui auraient dû être conservés ont été négligés ; bien des trésors qui étaient encore intacts ont été dilapidés. » Et il n’y a pas deux ans, il écrivait :

Ce que le Mouvement Liturgique tentait de faire...c’était de nous apprendre à comprendre la Liturgie comme un vivant réseau de traditions qui s’était concrétisé, qui ne pouvait pas être réduit en miettes, mais que l’on devait au contraire voir et éprouver comme un tout vivant. Quelqu’un qui, comme moi, était mû par cette perception au moment du Mouvement Liturgique à la veille du Concile Vatican II ,ne peut seulement qu’assister, profondément désolé, à la ruine de toutes ces choses dont il était question .

“ Ruine ” est un mot très fort. Mais il prouve précisément la conviction profonde et constamment exprimée du Saint Père que la réforme liturgique a fait fausse route dans sa mise en œuvre à la fois officielle et locale.

A cause de cette conviction, il a demandé rien moins qu’un nouveau Mouvement Liturgique, “ un mouvement vers la liturgie pour la célébrer de la bonne manière intérieurement et extérieurement. ” Ce n’est pas ici le lieu de discuter en détail d’une telle demande, cependant il faut noter trois éléments significatifs que le Saint Père aimerait inclure dans un tel renouveau. Tout d’abord il insistera sur la célébration exacte des rites liturgiques modernes, en accord avec les prescriptions des ouvrages liturgiques : c’était lui, bien sûr, l’une des forces directrices responsables de l’Instruction *Redemptionis sacramentum* de mars 2004. Ensuite il veut voir le libre usage des rites liturgiques pre-conciliaires . Enfin il a encouragé la perspective d’une réforme de la réforme liturgique au moyen de laquelle les ouvrages liturgiques modernes seraient revus pour reprendre une partie de ce qu’ils avaient abandonné auparavant.

Raison pour reconsidérer la Réforme Liturgique.

Le calcul du Cardinal Ratzinger est-il juste ? Pour quelle raison parle-t-on d’une réforme de la réforme ?

L’éditorial *Ampleforth Journal* de septembre 1970 réfléchissant sur les divers événements importants qui ont été les témoins de la vie de l’Église dans les années 60, observait concernant la réforme liturgique ,que “ *ce qui avait demandé des siècles de conservation a été en une décennie dispersé et remplacé...La plupart des monastères ont leurs propres anecdotes, peut être des regrets — et même pire pour certains — de ces jours troubles de la révolution liturgique quand les pratiques apparemment inchangées qui avaient formé et nourri des générations de religieux disparurent rapidement les unes après les autres. L’infâme livre “ Le Frère Coléreux ” a montré dans ses dessins la détresse qu’avait causé ce bouleversement ; mais avec plus d’à propos dans son dessin satirique de 1972 il montre le moine prêtre abandonnant avec douleur son manipule en gémissant, “ Je me demande où finira- t-il ? ” Au printemps 1972 dans l’*Ampleforth Journal*, Dom Patrick Barry demandait en rhétoricien : “ Qui aurait pensé il y a dix ans que vous auriez à choisir votre église le dimanche matin si vous vouliez garder votre tranquillité d’esprit le reste de la journée ? ”*

Oui, rien n’était facile. Et il n’y a pas de doute que dans les années qui ont suivi, “ *l’expérience [de la réforme liturgique] a été mitigée.* ” Mais qu’est ce qui ne collait pas ? Était-ce purement la rapidité du changement ? C’en était certes l’un des facteurs. Mais il y en avait d’autres. L’*Ampleforth Journal* de l’automne 1967 contient un éditorial “ *A propos du changement* ” Il fait remarquer :

Il y a une vraie distinction entre ce changement qui implique la dissolution, celui qui implique la révolution et celui qui implique l’évolution : tous les trois peuvent être bons, mais le dernier a tendance à être bon plus

régulièrement que les deux autres parce qu'il entraîne la modification organique (" l'amélioration") de ce qui a prouvé être foncièrement viable, et non l'abolition de ce qui a été prouvé faire défaut.

“ Tout changement n'apporte pas le meilleur..., ” poursuit l'éditorial *“ Tout changement n'est pas bon... ”* *“ La valeur du changement, ”*, précise-t-il, *“ doit être considéré par rapport au travail de saine effectué contre l'acceptation et la soumission qui en découle : Il doit être assez sérieux pour ne pas être entrepris à la légère, et assez exceptionnel pour ne pas détruire la tradition et le pouvoir bénéfique des coutumes. —un pouvoir essentiellement bon (pour St. Thomas d'Aquin l'une des meilleures preuves de perfection)*

Un examen détaillé et documenté de l'étendue des changements apportés au Missel Romain après le Concile fut publié par l'*Ampleforth Journal* l'été de 1971. Il cherche à démontrer que le Missel promulgué par le Pape Paul VI opérait une *“ révolution liturgique aux proportions sans précédent. L'étude montre “ qu'aujourd'hui nous sommes coupés de notre passé liturgique, non seulement du rite Romain post- Tridentin et de celui du temps de St. Grégoire, mais également de nos propres coutumes anglaises... Elle précise, “ La toute dernière révision du Missel ne peut que détruire la conscience de la continuité historique de l'Église orante, un secours si utile pour la foi dans cette époque d'incrédulité croissante. Nous sommes aussi coupés de toute littérature spirituelle ayant trait à la liturgie... Et en ce qui concerne la musique liturgique, la même étude remarque que : “Nous sommes manifestement placés dans une situation anormale quand l'immense production de musique liturgique ne cadre plus avec la Liturgie pour laquelle elle a été composée. ” L'auteur déclare franchement : “ Il semble impossible d'harmoniser le nombre innombrable de changements dans le nouveau Missale Romanum avec la directive conciliaire [Sacrosanctum Concilium art. 23] contre toute innovation “ à moins que le bien de l'Église ne l'exige véritablement. ” Et il conclue :*

Il paraît raisonnable.... en accueillant avec réserve les nouveaux ouvrages liturgiques, d'examiner leur contenu avec la plus grande attention de sorte que, à mesure que notre vie liturgique continue de se développer, quels que soient les défauts devenant apparents....

Ce contenu puisse être corrigé pour le plus grand bien de l'Église quand viendra le temps d'une révision.

L'on peut dire que cet appel à la critique de la réforme liturgique est l'un des premiers vis à vis de la *“ réforme de la réforme. ”* Nous y reviendrons. Ce qui est plus important, historiquement parlant, est l'affirmation de la différence entre la réforme réclamée par le concile et le missel proclamé par le Pape Paul VI. Rappelons l'article 23 de *Sacrosanctum concilium* :

Cette solide tradition doit être maintenue, et quoique toute voie soit ouverte à un progrès légitime, un examen soigneux doit toujours être fait de chacune des parties de la liturgie qui doit être révisée... Les lois générales ayant trait à la structure et au sens de la liturgie doivent être étudiées à la lumière de l'expérience découlant des récentes réformes liturgiques et des indulgences accordés un peu partout. Enfin, aucune innovation ne doit être apportée à moins que le bien de l'Église ne l'exige expressément ; et toute précaution doit être prise pour que toute nouvelle forme adoptée profite en quelque sorte des formes déjà existantes.

Une exégèse complète de ce paragraphe crucial de *Sacrosanctum concilium* n'est pas de notre compétence. Cependant il faut observer qu'avant et durant le Concile ce texte ne suscita aucune controverse. En effet, la seule correction suggérée par l'un des Pères Conciliaires était d'y ajouter les mots *“ et certa ”* (et certainement). Ainsi elle fit partie du texte du chapitre premier voté et approuvé en décembre 1962. Il est à noter que le chapitre premier stipulait les principes directeurs de la réforme liturgique et que le reste de *Sacrosanctum concilium* devait être lu à la lumière de ces mêmes principes.

Un commentaire autorisé publié en 1964 confirme l'aspect conservateur de cet article :

Les réformes devraient coïncider avec les lois traditionnelles de structure et de sens de la liturgie. Elles devraient découler organiquement des formes ou rites déjà existants, de crainte qu'elles ne soient tellement différentes des formes actuelles qu'elles ne passent pour de nouvelles créations....

Les innovations devraient être réellement utiles pour l'Église de peur que par simple goût de la nouveauté, les rites sacrés, vénérés et accomplis pendant des siècles par nos devanciers, ne soient inutilement abandonnés ou que la Liturgie Sacrée ne soit traitée que comme un terrain d'expérimentation.

L'interprétation de *Sacrosanctum Concilium* devrait aussi être guidée par une "herméneutique de continuité" par opposition à une "herméneutique de discontinuité et de rupture" telle qu'elle a été mise en lumière par le Pape Benoît dans son adresse à la Curie Romaine le 22 décembre 2005. En d'autres termes, le Concile n'avait aucune intention de se départir de la tradition liturgique existante, il cherchait à la développer organiquement.

Pouvons-nous dire alors que le principe fondamental de la réforme liturgique et celui du développement organique, ont été ainsi respectés dans l'après Concile, à la fois dans ce qui fut officiellement proclamé et au niveau local ? Au niveau local, n'importe qui ayant un tant soit peu de mémoire doit honnêtement répondre "pas toujours" ou même "pas souvent." Sinon, pourquoi le Pape régnant déplorait-il en 2003 que "de sombres nuages d'une doctrine et de son application inacceptable," aient éclipsé la réforme liturgique commencée par le Concile Vatican II ?

Cependant, la réforme officielle élargit davantage le débat. Car si les principes de réforme du Concile n'étaient pas fidèlement respectés par le *Consilium* fait pour les mettre en œuvre, ou même par les ouvrages liturgiques qui ont été répandus par la suite, nous n'avons nul besoin de corriger simplement les abus des rites modernes, mais nous avons aussi à reconsidérer la réforme qui obéit à ces rites. En 1978, Dame Félicitas Corrigan observait :

Le nouveau Missel n'est pas tellement satisfaisant. Il est entouré d'un anneau artificiel, comme si les érudits l'avaient d'abord tracé dans l'abstrait, puis découpé au ciseau et collé dans un parloir romain pour produire un organisme vivant. Mais des organismes vivants ont-ils jamais suivi un modèle purement scientifique ?

Plus récemment, en 2001, Dom Oswald Mc Bride écrivait :

Si les changements et développements jusqu'au concile de Trente peuvent être dits organiques... alors Vatican II est différent. L'approche prise (par les Pères conciliaires) était radicale et plutôt courageuse pour reconsidérer tout ce qui avait été balayé de l'histoire liturgique tel que cela avait été interprété, puis de construire un nouveau rite à partir du même canevas que le précédent, un rite qui serait le reflet du contenu sacramentel de l'ancien, mais qui donnerait une vision plus directe de la sainteté aux peuples du XXe siècle. C'est pourquoi Vatican II représente à la fois une coupure et une révision (ou mieux encore peut être une "recognitio" une réévaluation) de la célébration traditionnelle de l'Eucharistie

De nombreux auteurs ont affirmé que la réforme post-conciliaire n'est pas un développement organique comme le prétendait le Concile et ils sont allés plus loin dans l'analyse du problème. J'ai eu recours à deux respectables bénédictins anglais pour montrer à la fois que ceux qui avaient accueilli favorablement la réforme et ceux préparés à la critiquer étaient d'accord sur ce point capital.

Et c'est précisément ici que nous trouvons la justification de cette volonté plutôt audacieuse de reconsidérer la réforme liturgique. Nous y voyons que le souci du Cardinal Ratzinger et d'autres Cardinaux n'était pas dicté par une certaine nostalgie, mais par un profond amour pour l'Église, pour la connaissance de la Liturgie Sacrée et bien sûr du Concile Vatican II.

Dans les communautés monastiques la vertu d'obéissance est particulièrement estimée "non trepide, non tarde, non tepide" comme l'enseigne la Règle de St. Benoît. En effet, jusqu'aux dernières décennies, la stricte obéissance à l'autorité ecclésiastique était le caractère distinctif de la vie catholique. Nombre de moines et de moniales et naturellement le clergé séculier et les fidèles acceptèrent la réforme liturgique qui suivit le Concile dans un esprit d'obéissance malgré les doutes et leur cortège de soucis. Bien qu'il soit plus que probable qu'une telle obéissance si courageuse, prompte et ardente fut motivée par cette vertu chrétienne, il est également vrai

que la force de l'habitude nous rendait sourds comme le cri de Dieu à Abraham quand il était sur le point de sacrifier son fils bien aimé :

“ Ote ta main de cet enfant et épargne-le ” (Genèse 22-12)

Ainsi, même si cela est vrai, en reconsidérant la réforme liturgique, je soutiens que nous devons être plus prudents, car pratiquer l'obéissance dans les cas graves implique bien souvent une profonde souffrance de savoir si oui ou non ceux qui exigeaient une telle soumission avaient le droit de le faire et si ceux qui y étaient opposés l'avaient fait en toute bonne foi, dans les deux cas il fallait alors respecté leur loyauté.

Considérations générales pour le Renouveau liturgique et la Réforme

En considérant quelques éléments généraux du prochain renouveau et de la réforme, je me servirai de trois domaines d'activité possible du Cardinal Ratzinger : la célébration correcte des rites habituels, le libre usage des rites pré-conciliaires et le désir de réforme des rites post-conciliaires.

Le premier domaine et le plus immédiat est la célébration correcte des rites habituels. Le Saint Siège a mis récemment l'accent sur celle-ci avec les encycliques de Jean-Paul II *Ecclesia de Eucharistia* (2003), *Redemptionis sacramentum* (2004) et le synode des évêques de 2005 sur “ L'Eucharistie: Source et Sommet de la vie et de la mission de l'Église ”. Nul doute qu'à la suite de l'exhortation apostolique qui a suivi ce synode , le Pape Benoît ne continue à demander que les rites liturgiques promulgués par le pape Paul VI soient célébrés avec plus de dignité – ou si vous voulez dans un esprit plus classique – en accord étroit avec les prescriptions des ouvrages liturgiques. C'est certainement la ligne de conduite plutôt rigide qu'à tenu le Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin, comme il l'a démontré dans son discours à la cathédrale de Westminster le 1^{er} avril 2006.

Quelques uns verront dans cette politique l'annulation de la “ créativité ” liturgique qui était supposée être une partie du légitime héritage du Concile dans le domaine de la réforme liturgique. Mais en vérité, au delà des choix — plutôt permissifs ici et là— la Liturgie Romaine n'a jamais été un “ kit ” à l'usage des planificateurs et des comités liturgiques, sans compter le nombre incalculable de liturgistes qui ont proliféré ces dernières décennies. Les Rubriques ecclésiastiques existent toujours et il faut encore s'y conformer, car elles sont les gardiennes des mystères les plus sacrés de l'Église que nous célébrons dans la Liturgie Sacrée et elles protègent chacun d'entre nous des crises et des faiblesses de notre clergé et des planificateurs liturgiques dont les initiatives ne devraient pas faire ombre au culte de Celui que nous adorons.

“Le renforcement ” en quelque sorte de l'influence prédominante de ces Rubriques dans la Liturgie moderne s'affirme être en conformité avec la tradition de la Liturgie. Elle fait partie du désir de reconsidérer le Concile dans cet esprit de “ continuité herméneutique ” dont a parlé le Saint Père. Le nouveau Secrétaire encore peu connu de la Congrégation pour le Culte Divin — la deuxième nomination, et pas des moindres, à la Curie par le Saint Père — l'archevêque Sri Lankais Malcolm Ranjith, a publié un article en 2004 (qui lui a semble-t-il mérité la tâche de collaborer à l'œuvre à entreprendre) dans lequel il milite pour cette nouvelle approche traditionnelle des rites modernes. Je vous recommande de lire son étude.

Dans cet article, l'archevêque Ranjith fait état du besoin qu'il y a d'une formation liturgique. Je soutiens que c'est là l'un des éléments cruciaux de tout futur renouveau liturgique, car sans formation dans l'esprit traditionnel de la Liturgie Sacrée notre clergé et nos fidèles ont peu ou pas de chance de participer aux rites tels que l'Église les comprend. Comme l'a écrit Dom Oswald Mc Bride : “ *faute d'être attentifs à cette nécessité on condamnera tout simplement toute réforme de la “ réforme ” aux mêmes imperfections, comme on le constate dans la liturgie actuelle.* ”

Les ordres monastiques ont une meilleure formation liturgique que la plupart, et c'est pourquoi la liturgie moderne telle qu'elle est célébrée dans les monastères et dans les paroisses desservies par des communautés monastiques a été souvent été épargnée par “ l'obscurcissement d'une doctrine et de son application inacceptables ” dont parlait le Pape Jean-Paul II. C'est aussi pourquoi tant de fidèles font régulièrement de longues distances pour prendre part à la liturgie dans les monastères.

Cela imposera peut-être aussi aux monastères et aux ordres monastiques la tâche particulière dans les années à venir de servir l'Église dans le domaine de la formation liturgique en faisant revivre l'esprit de la liturgie traditionnelle comme l'ont si admirablement exprimé les pionniers du Mouvement liturgique du XXe siècle : **Lambert Beauduin**, Romano Guardini, Odo Casel, Pius Pargellari et autres. L'œuvre de ces pionniers ne consiste pas simplement “ *en documents historiques importants nous montrant où nous en étions il y a cinquante ou quatre-vingts ans de cela* ” comme cela a été récemment affirmé. Ils conservent — et ils comportent même — une modernité, une mise à jour, un sens de ce que nous devrions être aujourd'hui par rapport à notre approche de la liturgie sacrée, quelque soit le rite. Je défie tout sceptique lisant les écrits de ces auteurs, en commençant par le plus court, le petit ouvrage de Guardini *Les Signes Sacrés*, de maintenir après cela qu'ils ne peuvent pas servir de guide à la vie liturgique et au renouveau actuel.

Un aspect fondamental de ce renouveau est le recouvrement dans la Liturgie Sacrée de la vraie nature de la participation active. Ici l'aspect contemplatif peut y jouer son rôle, car la participation active — ou plus précisément actuelle — dans la Liturgie est essentiellement contemplative. Romano Guardini en a découvert le sens durant la Vigile Pascale dans la basilique de Monreale en 1929 :

La cérémonie sacrée dura plus de quatre heures, mais la participation était toujours vivante. Il y a différents moyens de participer pieusement. L'un consiste à écouter, à parler, à s'exprimer par gestes. Mais l'autre réside dans la contemplation. Le premier moyen est bon en soi, et nous Européens du Nord n'en connaissons pas d'autres. Mais nous avons perdu quelque chose qui était encore là à Monreale : la capacité de vivre du regard, de s'en remettre à cette vision, pour recevoir par la contemplation le Sacré tel qu'il est formulé.

Si cet aspect contemplatif à la participation à la Liturgie peut renaître nous aurons fait beaucoup certes par le biais de la formation liturgique et de la célébration correcte de la Liturgie moderne.

Le second domaine, un moment quelque peu controversé^{18,1} du futur renouveau et de la réforme qui avait été suggéré par le Cardinal Ratzinger, est la proposition de célébrer librement dans les rites pre-conciliaires. Geoffrey Wainwright et Karen Westerfield Tucker ont observé dans le nouvel *Oxford History of Christian Worship* que :

La volonté d'adopter des formes idiomatiques et technologiques à partir de la culture populaire [dans la Liturgie] peut avoir un certain prix ; et certains sont revenus à des formes plus “ traditionnelles ” afin de redonner le sens du mystère perdu dans une époque de communication instantanée.

Sans aucun doute le nombre croissant de catholiques, surtout de jeunes, qui assistent régulièrement à la messe suivant la Liturgie pre-conciliaire agissent ainsi se sentant frustrés d'une Liturgie sacrée, théocentrique qui implique la transcendance. Dans une certaine mesure, on peut alors soutenir qu'une célébration correcte et plus traditionnelle des rites modernes comblerait ce besoin.

Cependant il y a d'autres arguments de poids en faveur de la célébration des anciens rites. D'après le principe théologique *Lex orandi, lex credendi*, la tradition liturgique objective (dans ses rites et prières et même dans son arrangement et ses attitudes — toutes comprises comme un tout organique) telle qu'elle est admise, est de la plus haute importance pour l'orthodoxie et la saine coutume pastorale de l'Église. Bien entendu, cette objectivité n'exclue en rien le développement proportionnel de la Liturgie Sacrée comme cela est arrivé dans l'histoire et réclamé par le Concile Vatican II.

¹⁸ **Note du Dr Ried** : L'indult du pape Jean-Paul II de 1984 permettant son application fut stigmatisé comme “ la pire des trahisons depuis Judas ”.

Voir les remarques du Maître des cérémonies liturgiques du Souverain Pontife, l'archevêque Piero Marini, dans une interview sur le site Internet Affaritaliani.it le 20 mars 2006 : “ le rite Tridentin ou celui de St. Pie V qui est en réalité le Missale Romanum mis à jour d'après les dernières dispositions de 1962 de Jean XXIII, fut conservé moyennant certaines conditions afin d'éviter aux fidèles les plus âgés un traumatisme dû au passage de l'ancien rite au nouveau. Par la suite, le pape Wojtyla permit que la messe de St. Pie V puisse être dite dans certaines églises. Mais aller au delà serait pour l'Église aller plus loin, et cela ne se peut. Si la Liturgie est la preuve de l'unité de l'Église, je ne peux admettre d'une part un groupe de fidèles qui prieraient certains jours et à une certaine heure, et d'autre part un autre groupe priant à un autre moment mais différemment. ”

Néanmoins, les rites liturgiques, fruits du *Consilium* post-conciliaire, ne peuvent être qualifiés de développements organiques proportionnés à la tradition liturgique objective telle qu'elle a été reçue " dans la soumission à la foi et par respect religieux pour le mystère de la liturgie " dont il est question au paragraphe 1125 du *Catéchisme de l'Église catholique*. Le livre de l'archevêque Bugnini fournit amplement la preuve de la création des nouveaux rites par les liturgistes acquis aux principes idéologiques. Le travail des autres spécialistes montre clairement, par exemple, les idéologies actives dans la réforme des collectes, et des prières de la postcommunion du Missel de Paul VI.

Ainsi, le rituel liturgique en usage en 1962 — bien qu'il puisse être certainement amélioré, comme le vit le Concile — s'intègre à la tradition liturgique et théologique. Il permet aux fidèles d'avoir un accès naturel à cette tradition et l'usage qui en est fait est une protection contre toute subjectivité liturgique et théologique et contre les idéologies que l'on peut trouver dans le nouveau rituel.

Il y en a qui n'acceptent pas cet argument, peut être par obéissance aux réformes qui ont suivi le Concile. Pourtant le Pape Jean-Paul II a permis la réintroduction de ce rituel et son successeur est d'une sincérité totale en voulant qu'il soit célébré sans restriction. **A ce stade, on peut spéculer qu'un Motu proprio du pape Benoît XVI rendra bientôt cela effectif. Quelque soit notre position, il semble que l'Église dans sa sagesse, va de nouveau permettre une pluralité des usages dans le rite Romain.** Ce fut certainement le cas pendant de longues années dans son histoire et, toute polémique mise à part, il semble qu'il n'y ait aucune raison pour qu'il n'en soit pas de nouveau ainsi dans le futur. Après tout devrions-nous au XXIe siècle dépenser notre énergie à interdire aux gens d'adorer le Dieu tout puissant de la façon qui fut en honneur dans l'Église depuis des siècles ?

Peu après le Concile, le remarquable liturgiste allemand Klaus Gamber écrivait :

Ce serait certainement un enrichissement pour l'Église si les formes de la liturgie en usage jusqu'ici, compte tenu de leur beauté et de leur ancienneté, pouvaient continuer à être cultivées dans le futur, sans aucun changement, du moins dans certains lieux, peut être des cathédrales et dans certains monastères comme, parmi d'autres, ceux des Bénédictins.

Un certain nombre de communautés bénédictines de moines et de moniales en France et même aux États-Unis l'ont en fait déjà accompli avec un notable succès vu le nombre de vocations qu'elles suscitent. Jusqu'ici, bien que de nombreux monastères anglais aient favorablement accueilli la célébration occasionnelle et parfois même régulière de la liturgie traditionnelle, aucun monastère des îles britanniques n'a eu le courage d'envisager cette possibilité, bien que le désir en soit réel. Cela peut être une autre manière pour la communauté monastique de contribuer dans l'avenir au renouveau liturgique et ecclésiastique.

Le troisième domaine de discussion de principe sur le renouveau liturgique actuel est la proposition, ou devrais-je dire " les propositions " pour une réforme de la réforme post-conciliaire. Elles sont basées sur deux convictions : premièrement, que les rites établis par le Pape Paul VI ne sont pas les développements organiques demandés par le Concile, et deuxièmement que la réforme réclamée actuellement par le Concile soit mise en œuvre, "corrigeant" donc ainsi le rituel moderne.

J'ai utilisé plus haut le mot "proposition" au pluriel parce que, si un certain nombre de liturgistes et de spécialistes sont d'accord sur le besoin d'une réforme de la réforme, il y a différentes propositions spécifiques en fonction de ce que cela pourrait entraîner. Depuis 1995 *Adoremus, une " société pour le renouveau de la liturgie Sacrée, "* fondée parmi d'autres par le Père Joseph Fessio SJ, a contribué au débat sur ce sujet. En 2003, le Père Thomas Kocic a publié un livre intitulé *La réforme de la réforme ? un débat liturgique : réformer ou rejeter*, qui comporte une étude détaillée du *status questionis* avec la contribution du **Père Adian Nichols** OP, Monseigneur Peter Elliot, le Père Brian Harrison et d'autres encore... je vous recommande cet ouvrage.

Les propositions incluent une large utilisation du latin, le Canon romain redevenant le seul canon de la messe de rite romain, le remplacement des prières habituelles de l'offertoire par celles ayant une claire théologie sacrificatoire, le retour aux prières propres à chaque messe dans leur forme primitive, le silence dans la

Liturgie, la remise en honneur des gestes accomplis selon le rituel de la messe et qui avaient été abolis, enfin le retour de l'ancien usage chrétien du prêtre et des fidèles tournés vers l'est, ce que nous appelons maintenant la liturgie de l'Eucharistie. Chaque proposition entraînera de nombreuses discussions et en dernier ressort notre saint Père actuel ou l'un de ses successeurs devra décider s'il y a lieu de donner suite aux dites propositions. Il est certain que chacune d'entre elles devrait contribuer au renouveau dans notre culte d'un esprit liturgique très nettement catholique.

L'une en particulier à laquelle je souscris, en serait l'exemple type, à savoir : le retour *ad Orientem* de la célébration à la messe de la liturgie de l'Eucharistie. Cet usage (qui détruit instantanément l'idiome uniformément admis qui s'est introduit dans notre psychologie du culte et qui réaffirme les aspects théocentriques essentiels et contemplatifs du culte catholique) est permis par les ouvrages liturgiques modernes et ne requiert aucune permission ni l'adoption dans l'avenir d'une réforme officielle. Il peut être (et est d'ailleurs) appliqué avec profit avec le rituel vernaculaire moderne. Sérieusement, je vous défie de le voir comme une réelle possibilité de renouveau liturgique et de réforme au vingt-et-unième siècle. A ce sujet je recommande fortement la récente étude du Père Michael Lang sur cette question — préfacée par le Cardinal Ratzinger — *Tournés vers le Seigneur : L'Orientation dans la prière liturgique*.

Considérations spécifiquement monastiques.

Au delà de ces généralités, Je voudrais aborder deux points de vue spécifiquement monastiques. Le premier est la célébration du culte divin dans les monastères. A la suite du Concile, les monastères firent nombre de différentes réformes dans leur vie religieuse. Il est intéressant de lire dans l'Ampleforth Journal de l'été 1968 sous le titre "notes d'une communauté" que :

Pour se conformer aux nécessités modernes et au mode de vie du XXe siècle... nous avons plus ou moins inconsciemment abandonné la tradition bénédictine pour une tradition bien plus ancienne dont les racines plongent dans l'ancien Testament et l'Église primitive...

Ainsi, bien que nous ayons abandonné une coutume bénédictine révéérée depuis le sixième siècle, nous ne renonçons pas en fait à tout dans cette coutume, mais nous retournons plutôt à une coutume plus vénérable et beaucoup plus universelle de l'Église primitive.

En passant du Latin à notre langue maternelle dans une partie de l'Office, nous agissons encore de même : ces changements sont en un sens réversibles.

Ce n'est pas notre fait de juger le bon Abbé et les moines d'Ampleforth à cette époque là, et d'ailleurs la congrégation bénédictine anglaise avait reçu en 1967 un rescrit du Saint Siège autorisant une telle expérimentation, mais une question se pose : est-ce peut-être un exemple de cet archaïsme dont parlait le jeune Joseph Ratzinger en 1966 ?

Si nous en sommes à parler d'une réforme de la réforme, nous ferions bien peut-être de considérer si l'office tel qu'il est célébré dans les monastères aujourd'hui nécessite une réforme et un renouveau afin de reprendre des éléments qui ont été abandonnés et qui peut-être n'auraient pas dû l'être. Il est peut-être temps de nous pencher de nouveau sur le *Thesaurus Liturgiae Horarum Monasticae* de 1977 et de ceux qui l'ont suivi ? Pour cela nous ferions bien d'utiliser "l'herméneutique de continuité."

Par égard pour l'office monastique, cette herméneutique fut énoncée par le Pape Paul VI dans son adresse au Congrès des Pères Abbés de 1966 où il déclarait que sa Lettre *Sacrificium Laudis* du 15 août 1966 était une tentative pour "sauvegarder votre ancienne tradition et protéger votre trésor de culture et de spiritualité." *Sacrificium Laudis* avertissait :

Supprimez le langage qui transcende les frontières naturelles et possède un merveilleux pouvoir spirituel ainsi que la musique qui monte du plus profond de l'âme où réside la foi et où brûle la charité — c'est à dire le chant grégorien — et l'office de chœur sera comme une chandelle mouchée, il ne répandra plus de lumière, il n'attirera plus les regards ni l'esprit des fidèles.

Sacrificium Laudis continue :

L'Église a introduit la langue vernaculaire dans la Liturgie à des fins pastorales, autrement dit, pour ceux qui ne connaissent pas le latin. La même Église vous autorise à sauvegarder la dignité traditionnelle, la beauté et le sérieux de l'office de chœur à la fois dans son langage et dans son chant.

Ces propos un tant soit peu provocateurs de Paul VI devraient être revus. Certes de nombreuses communautés ont adapté l'office aux différentes œuvres apostoliques et pour elles une obligation de plain-chant serait impossible. Mais ces offices chantés ne reflètent-ils pas peut-être les valeurs que Paul VI cherchait à protéger ? Elles servent à " l'union de chacun de nous avec Dieu " qui est le but du chant choral. Il est peut-être temps de reprendre l'ancienne tradition de l'office bénédictin, de chanter à nouveau ces magnifiques psaumes du Laudate chaque matin — un paradigme de la vocation monastique dans toutes ses formes ? Il est peut-être temps aussi de découvrir la valeur du livre d'heures tel qu'établi dans la Sainte Règle de Saint Benoît ?

La seconde considération monastique sur laquelle j'aimerais faire un bref commentaire concerne la messe conventuelle. Les cinq articles ayant trait à la messe conventuelle et le résultat de la concélébration rapporté dans *The Downside Review* publié entre 1966 et 1972 souligne leur importance dans les communautés monastiques dans les années de réforme qui suivirent le Concile. Dom Gregory Murray exposait à grands traits la nouvelle vision de la messe conventuelle :

Difficile de trouver une manifestation plus parfaite de l'unité spirituelle qui gouverne la communauté : l'entière participation de tous au saint Sacrifice qui atteint son apogée au moment de l'Eucharistie. Y a-t-il quelque chose de plus inspirant pour une communauté que de s'unir dans une communion générale à la messe conventuelle de chaque jour ?

A cela j'aimerais ajouter une autre considération. La messe conventuelle — avec sa diversité de ministères liturgiques, sa solennité naturelle et sa beauté, le chant de ses cantiques surtout par leur aspect de lenteur contemplative — a beaucoup à offrir à l'Église d'aujourd'hui comme paradigme de la célébration liturgique (quelque soit le rite en vigueur). Car à la messe conventuelle on peut atteindre et sentir cet esprit liturgique que l'on trouverait très difficilement dans la façon superficielle dont est dite bien souvent la messe. En conservant vivant cet esprit les monastères font beaucoup pour aider la future réforme liturgique et son renouveau.

Conclusion

En juillet 2001 une conférence liturgique à l'instigation du Cardinal Ratzinger s'est tenue à l'abbaye de Fontgombault en France afin de poursuivre la discussion sur la question de la liturgie. Sa teneur couvre les trois domaines de réforme possible dont nous avons parlé et démontré la valeur. Un traditionaliste français (en communion avec le Saint Siège) a publié un livre : *Au delà de Vatican II ? L'Église à une nouvelle croisée des chemins* qui proclame que :

Quarante ans après la fin du Concile Vatican II , l'accession de Benoît XVI au trône Pontifical inaugure, nolens volens, une phase de transition pour l'Église, c'est à dire un processus de sortie de l'état atypique dans lequel ce Concile l'avait placée.

Pour Barthe c'est plus que de la Liturgie à quoi il se réfère — bien qu'il l'ai certainement incluse— et pourtant ce n'est pas un passionné du Concile. Que nous soyons ou non d'accord avec son analyse, je pense qu'il faut reconnaître — eu égard surtout à la Liturgie — que l'Église se trouve aujourd'hui à une nouvelle croisée des chemins et qu'à bien des égards la réforme et le renouveau liturgiques vont tout simplement au delà de ce qui a suivi Vatican II.

Il se peut que cette transition nous conduise vers des voies — apparemment nouvelles ou peut-être passées — que nous pouvons ne pas préférer ou même envisagées. Quoiqu'il en soit, si nous le faisons avec foi, en conservant la charité, hormis l'amour et la fidélité à la grande tradition de la Liturgie sacrée de l'Église, nous pouvons nous-mêmes apporter une contribution — si modeste soit-elle — à cette "vraie célébration de la Liturgie Sacrée qui est malgré tout le centre de tout renouveau de l'Église."

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>